



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000178

Séance du vendredi 16 février 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 9.2), Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 1.1.1), Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI, Paulette GUINCHARD, Martine JEANNIN, Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Lucile LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 9.2), Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Martine ROPERS, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU (jusqu'au rapport 1.2.3), Corinne TISSIER **Beure :** Pierre JACQUET **Boussières :** Bertrand ASTRIC, Michel POULET **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Josseline SEITZ **Chalezeule :** Raymond REYLE (représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) **Champagny :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Alain CUCHE (représenté par Christiane BEUCLER) **Chemaudin :** Jean-Yves RENO **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Gabriel JANNIN **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **Larnod :** Martine BERGIER (à partir du rapport 1.1.1) **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT **Marchaux :** Bernard BECOULET (jusqu'au rapport 3.1) **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1), Denis JOLY **Montfaucon :** Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 1.1.4), Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Daniel ROLET (jusqu'au rapport 4.6) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Bernard BOURDAIS **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Jacques TERVEL **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.1.1), Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Albert DEPIERRE (jusqu'au rapport 2.5) **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY **Saône :** Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Claude BULLY (représenté par Bernard MOYSE), Jacques SIFFERLIN (à partir du rapport 1.1.1) **Torpes :** Denis JACQUIN (jusqu'au rapport 2.8) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE (à partir du rapport 1.1.1) **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD (représenté par M. Jean-Noël BESANCON) **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1) **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Étaient absents : **Auxon-Dessous :** Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN **Besançon :** Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Sylvie JEANNIN, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY **Champoux :** Norbert DUPREY **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN, Richard SALA **La Vèze :** Philippe CHANAU **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Montferrand le Château :** Pascal DUCHEZEAU **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Novillars :** Raymonde BOURLON **Pelousey :** Annick CHARPY **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Roche lez Beaupré :** Michel SCHNAEBELE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Christelle PETITJEAN **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : M. BITTARD, F. BRANGET (à partir du rapport 1.1.1), M. BULTOT, C. COMTE-DELEUZE, Y-M DAHOUI, J-J DEMONET, V. FUSTER, S. JEANNIN, B. LAMBERT, J. MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), F. MONNEUR., F. PRESSE (jusqu'au rapport 0.1), D. TETU (à partir du rapport 9.1), P. CHANEY, Y. GUYEN (jusqu'au rapport 0.1), J-P. DILLSCHNEIDER, B. BECOULET (à partir du rapport 3.2), P. CONTOZ (à partir du rapport 1.1.5), P. DUCHEZEAU, J-P. MARTIN, R. BOURLON, J-M. BOUSSET

Mandataires : S. RUTKOWSKI, P. BONNET (à partir du rapport 1.1.1), M-O. CRABBE-DIAWARA, M. JOSSE, J-C. ROY, F. FELLMANN, A. GHEZALI, B. FALCINELLA, J. ROSSELOT, J. PANIER (à partir du rapport 1.1.1), D. BAUD, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.1), L. LAMY (à partir du rapport 9.1), P. JACQUET, A. BAVEREL (jusqu'au rapport 0.1), A. AVIS, A. CUCHE représenté par C. BEUCLER (à partir du rapport 3.2), B. GUYON (à partir du rapport 1.1.5), M. COTTINY, J-H. BAUER, B. BOURDAIS, A. DEPIERRE

Objet : Bilan Journées du Patrimoine 2006 et proposition de règlement 2007

Bilan Journées du Patrimoine 2006 et proposition de règlement 2007

Rapporteur : Yves TARDIEU, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2007 Imputation : 011, 65.33	Montant BP 2007 : 20 000 € Montant de l'opération : sera précisé suite à instruction des dossiers de subventions Solde après cette opération :

Résumé :

Une vingtaine d'animations était proposée au public dans le Grand Besançon à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) des 16 et 17 septembre 2006, autour de différentes thématiques rassemblant les habitants : patrimoine bâti et réhabilité, paysager et naturel, industriel, fortifié et militaire, religieux, archéologique... Le bilan de ce week-end est très positif avec plus de 3 600 visiteurs sur l'ensemble des sites et laisse transparaître la forte implication des bénévoles, des associations et des communes participantes.

Sur les bases de 2006, il est proposé l'adoption, sans modification, du règlement 2007 du fonds d'aide mis en place pour les animations organisées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2007 : démarche, critères d'attribution des subventions et calendrier prévisionnel.

La CAGB participe aux Journées Européennes du Patrimoine depuis 2004 en assurant un rôle de coordination du programme général des événements qui se déroulent dans le Grand Besançon. Elle assure également la promotion et le soutien aux animations portées par les communes, associations et particuliers.

L'objectif de la CAGB est de valoriser de manière globale le patrimoine du Grand Besançon dans toutes ses composantes : bâti, paysager, industriel, militaire, archéologique, savoir-faire... et de favoriser l'émergence d'un réseau des acteurs du patrimoine sur les bases de cette acceptation élargie de la notion de patrimoine.

I. Bilan des Journées Européennes du Patrimoine 2006

D'année en année, le programme global des animations s'étoffe à l'instar des manifestations organisées en 2006 par les communes de Deluz, Boussières ou encore Montfaucon où l'on célébrait cette année le centenaire de l'explosion du fort militaire.

Les animations qui ont été proposées aux quelque(s) 3 600 visiteurs (hors ville de Besançon) ont été de nature très diverses : du concert en l'église au spectacle théâtral, en passant par la balade en bateau sur le Doubs ou encore le circuit pédestre pour découvrir les fortifications.

Les échanges entre visiteurs et organisateurs ont été privilégiés lors de ces journées et chacun s'accorde à dire que le public est curieux et intéressé. Les questions ont été nombreuses, ce qui démontre l'intérêt pour le patrimoine qui rassemble la population autour de valeurs communes.

Il faut noter également l'intérêt grandissant pour la découverte du patrimoine paysager et naturel puisque la présentation de l'Île Belin à Chalezeule et les balades nature du Syndicat Mixte du Marais de Saône et du Groupe Naturaliste de Franche Comté ont rassemblé de nombreux amateurs.

La pluie est tout de même venue gâcher certaines animations organisées le dimanche 17 septembre. C'est le cas des promenades du Groupe Naturaliste de Franche Comté qui avaient fait le plein de réservations, mais dont les participants se sont désistés en raison des conditions météorologiques. Malgré cela, une cinquantaine de personnes a bravé le mauvais temps du dimanche pour assister au spectacle théâtral donné par la troupe Envie sur le site des Fours à Chaux à Chalezeule.

Le patrimoine religieux apparaît toujours comme une composante forte pour le Grand Besançon grâce aux bénévoles qui ont assuré les visites guidées de divers monuments du territoire : Pirey, La Vèze, Ecole-Valentin, Boussières.

Un bilan détaillé par animation/site est joint en annexe.

II. Règlement des Journées Européennes du Patrimoine 2007

A. Démarche de travail proposée pour 2007

Comme l'année passée, un courrier sera adressé en février 2007 aux porteurs de projet ayant participé en 2006 ainsi qu'aux 59 communes afin de recenser les éventuels projets.

Une réunion de calage entre les partenaires institutionnels (DRAC, CAGB, Ville de Besançon et Office de Tourisme) sera fixée en mars 2007 pour préciser les modalités d'intervention de chacun en matière de communication, promotion et soutien financier.

Une réunion entre les porteurs de projets identifiés pourra être organisée suite aux retours des courriers et à l'issue de la réunion de calage entre les partenaires institutionnels. Son but sera de compléter l'information générale sur le déroulement des JEP 2007, faire le point sur les actions envisagées par chacun et les délais pour l'édition des supports de communication, et favoriser les échanges entre les structures participantes.

La programmation prévisionnelle devra être finalisée à la mi-juin afin de communiquer sur les animations dès août/début septembre 2007.

B. Critères d'attribution des subventions

Afin de formaliser les modalités d'aides aux porteurs de projet dans le cadre du fonds d'aide pour les JEP, il est proposé de conserver les critères appliqués en 2006, à savoir :

Critères	Description
Innovation	Animation innovante par : - sa thématique, élargissement de la notion de patrimoine - par le lieu où elle se déroule - jamais ou rarement réalisée dans l'agglomération à destination du grand public - animation spécifique aux JEP
Accessibilité « Grand public »	- ouverture de l'animation au grand public : public familial notamment - gratuité de l'animation ou prix d'entrée réduit
Aspect ludique des animations	Animations interactives, par exemple : - visites guidées, commentées - expositions - dégustations - ateliers pour enfants...
Implication des acteurs locaux	Animations s'appuyant sur : - le tissu associatif local - les habitants - les communes Manifestations fédératrices (communes, associations...)
Dépôt des dossiers dans les temps	Date limite de dépôt : 31/03/07

C. Calendrier d'attribution des subventions

Suite à la nouvelle procédure relative aux subventions attribuées par la CAGB, un courrier d'information a été envoyé, en date du 18 octobre 2006, à chaque porteur de projet ayant déjà effectué une demande.

Tout nouveau porteur de projet devra se conformer à cette procédure et peut dès maintenant retirer le dossier, et ce jusqu'au 31 mars, date limite de dépôt des dossiers à la CAGB.

Ensuite, le calendrier prévisionnel s'articule de la manière suivante :

- instruction des dossiers par le service Tourisme-Culture-Sport en avril 2007,
- proposition d'attribution des subventions à la commission Tourisme de mi-mai 2007, Bureau du 7 juin 2007, Conseil Communautaire du 22 juin 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **prend connaissance du bilan des Journées Européennes du Patrimoine 2006,**
- **se prononce favorablement sur le règlement 2007 (démarche, critères et calendrier d'attribution des subventions) applicable au fonds d'aides spécifique aux Journées Européennes du Patrimoine 2007.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ
Reçu le



27 FEV. 2007

Bilan synthétique – Retours des porteurs de projet Journées Européennes du Patrimoine 2006

I. Bilan de fréquentation

- fréquentation totale estimée à 3 600 visiteurs
- période de fréquentation maximale : le samedi

Les chiffres ci-dessous ont été transmis par les projets selon des estimations.

Animation	Porteurs de Projet	Effectifs fréq.
Communes du Grand Besançon- Défilé de véhicules militaires	Association Doubs Military	NC
Chalezeule – Fours à chaux	Association Calisiola	90
Boussières – Eglise + village	Commune	200
Ecole-Valentin – Eglise + chapelle de la Mission	Association des Bénévoles pour l'Entretien du Patrimoine	200
Deluz – Papeteries + promenade fluviale sur le Doubs	Commune	1 500
Fontain – Fruitière à comté	Membres de la fruitière	120
Montfaucon – Centenaire explosion du fort militaire	Commune	200
Ecole-Valentin – Fermes réhabilitées	Habitat 25	10
Chalezeule – Ile Belin	Commune	40
Vaire le Grand - Château	Propriétaires du château	50
Saône – Marais de Saône	Syndicat mixte du Marais de Saône	50
Arguel et Rancenay – Balades nature	Groupe Naturaliste de Franche Comté	11
Beure – Musée Lucien Roy	Association des Amis du Musée	70
Pirey – Eglise	Association des Amis du Patrimoine	240
Pirey – Mairie + exposition	Commune	240
Nancray – Musée de plein air des Maisons Comtoises	Syndicat mixte du Musée de plein air des Maisons Comtoises	620
La Vèze - Eglise	Commune	25
TOTAL		3666

NC : non communiqué

II. Bilan qualitatif

Comme l'année passée, l'implication forte des acteurs locaux et des bénévoles : communes, associations, privés... est à souligner. Les Journées Européennes du Patrimoine sont également l'occasion pour eux de valoriser les actions qu'ils mènent tout au long de l'année pour préserver, à leur niveau, le patrimoine local.

Ces animations ont aussi été un moyen pour les acteurs locaux de faire découvrir leurs richesses patrimoniales et de rassembler les habitants autour de valeurs communes qui concernent tous les types de patrimoine : paysager et naturel, militaire et fortifié, religieux, industriel, archéologique, savoir-faire...

Les organisateurs s'accordent à qualifier le public des Journées Européennes du Patrimoine de public de qualité, curieux. Les visiteurs sont des personnes intéressées et avides de connaissances, parfois pointues, sur les éléments patrimoniaux et les savoir-faire.

Le mauvais temps du dimanche a quelque peu gâché les animations prévues en plein air telles que les balades nature d'Arguel et Rancenay ou encore les animations en costume d'époque au château de Vaire le Grand.

III. Bilan de la coordination

La coordination entre les porteurs de projet, la CAGB et l'Office de Tourisme a bien fonctionné en ce qui concerne la gestion des inscriptions, notamment pour la fruitière de Fontain, les fermes d'Ecole-Valentin et le bateau de Deluz. Certains porteurs de projet prenaient les inscriptions en direct.

En matière de communication, le programme a été publié cette année dans les pages agendas du magazine d'agglomération, dans le BVV, journal de la ville et dans la brochure régionale de la DRAC. Les porteurs de projet n'ont pas fait de remarques négatives suite à l'abandon de la plaquette spécifique réalisée conjointement avec la ville. La diffusion de ces documents est large et satisfaisante. Cette répartition sera conservée pour les Journées Européennes du Patrimoine 2007, dans les mêmes conditions.

Les porteurs de projet ont bouclé leur programme d'animations suffisamment à l'avance pour transmettre les informations pratiques (horaires notamment) aux services de la CAGB, de la ville et de la DRAC en juillet en vue de l'édition des supports de communication. Une seule modification d'horaire est intervenue après l'édition des programmes pour l'association Doubs Military.

Le défilé de véhicules militaires prévu par l'association Doubs Military aurait d'ailleurs dû être mieux relayé par la CAGB auprès des communes. Le seul courrier envoyé par l'association aux communes n'a pas suffi à mobiliser autour de l'animation (relais d'information, publicité...). Le bilan de l'association est ainsi mitigé selon les communes et les autres animations prévues.

En ce qui concerne la répartition du fonds d'aide, toutes les demandes de subventions entrant dans le cadre fixé spécifiquement pour les Journées Européennes du Patrimoine, ont pu être satisfaites. Cette participation financière est appréciée et encourage les porteurs de projet à mettre en place des animations.

Le budget total de la CAGB alloué aux Journées Européennes du Patrimoine sera de 20 000 € pour 2007. Outre les subventions aux porteurs de projet, une partie du budget sera réservée à l'édition des pages agendas supplémentaires dans le magazine du Grand Besançon ainsi qu'à l'organisation d'une seconde journée de rencontre entre les porteurs de projet.

IV. Bilan de la journée de rencontre du 12 septembre 2006

Dans l'objectif d'impulser les échanges entre les porteurs de projet, une journée de rencontre a été organisée par la CAGB en amont du week-end des Journées Européennes du Patrimoine. Le but de rassembler les porteurs de projet est de faire émerger à terme un réseau des acteurs du patrimoine sur le territoire du Grand Besançon, intégrant toutes les composantes du patrimoine : industriel, savoir-faire, religieux, militaire...

Cette année, la date du 12 septembre avait été retenue et la journée s'est articulée autour de plusieurs visites de sites afin que chacun découvre ce que l'autre met en place et puisse s'en faire l'ambassadeur auprès du public. Cette journée a rencontré un vif succès auprès des porteurs de projets puisqu'elle a réuni 24 personnes, représentant 12 porteurs de projet (sur 18 au total, communes, associations et particuliers confondus) et deux personnes de la DRAC et de l'Office de Tourisme de Besançon.

Suite aux remarques faites par l'Office de Tourisme, il est proposé pour la prochaine journée de rencontre, de convier les hôtes et hôtesse d'accueil de l'Office de Tourisme afin que chacun puisse faire le relais des informations et la promotion des animations organisées ce week-end là spécifiquement, mais également du patrimoine du Grand Besançon en général.

Cette journée sera donc à nouveau mise en place pour 2007, l'idée étant d'étendre à l'avenir le programme des Journées Européennes du Patrimoine, à une semaine du patrimoine, en lien avec les Journées du Patrimoine Suisse qui ont lieu le week-end d'avant, puis à un programme annuel de visites et animations.

Prochaine édition des Journées Européennes du Patrimoine : les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2007.